

# CASTANET

www.castanet-tolosan.fr

*Lien*

BULLETIN MUNICIPAL DE CASTANET-TOLOSAN



## Pour une ville zéro pesticide : “Je” participe !

6 > 7

n° 101

JUILLET 2016



CASTANET  
TOLOSAN



# FÊTE DU 14 JUILLET



**MERCREDI  
13 JUILLET  
19H HALLE**

**REPAS - BAL DISCO  
MOBILE FUTURIA**

**ORGANISÉ PAR  
LE COMITÉ DES FÊTES**

**RÉSERVATION AU  
06 81 86 14 52**



sommaire

**4** courrier du Maire

**5** vie de ville

Nouveau sens de circulation  
Zéro pesticide : "je participe" !  
Revue de chantier

**10** vie municipale

Actualité du Conseil municipal  
Expression des groupes politiques

**12** ça bouge à Castanet

**Association**

La MJC fête ses 50 ans !

**Evénements**

Festi'jeunes

20 ans de la Calandreta

Cérémonie du 8 mai

**Culture**

Lever de rideau sur la saison culturelle

**Sport**

40 ans de podium pour le Tennis Club  
de Castanet



CASTANET  
TOLOSAN

■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: A. Lafon ■ RÉDACTEUR EN CHEF P. Guzaq  
■ COMITÉ DE RÉDACTION B. Armandary, M.-L. Chauvin, A. Fourmié, B. Hébrard  
de Veyrinas, V. Maumy, M. Mauro, P. Paris, G. Rieunau ■ RÉDACTION S. Audouy, C.  
Forestier-Karsenti, ■ SÉCRÉTARIAT DE RÉDACTION/INTERFACE WEB E. Llantia ■  
Mairie de Castanet-Tolosan 29, avenue de Toulouse, BP82505, 31325 Castanet-  
Tolosan cedex, tél. : 05 62 71 70 40, fax : 05 62 71 70 41 ■ CRÉDIT PHOTO  
V. Laratta ■ CRÉATION Ogham ■ IMPRESSION Imprimerie Delort ISO 14001, ZI de Vic,  
2-4, rue de l'Industrie, 31320 Castanet-Tolosan ■ TIRAGE 7 000 ex. sur papier issu de  
forêts durablement gérées ■ Dépôt légal à parution ■ N° ISSN 1279-3868



# l'édito

Chères Castanéennes, chers Castanéens,

**En cette période estivale**, la nature est plus que jamais présente à Castanet-Tolosan. Elle *pousse* dans les massifs, les allées, les jardins... fait la joie de toutes les générations. Du fleurissement annuel aux herbes folles, de l'arrosage du matin à la tonte de l'après-midi, du parc de la Mairie aux parcs de Rabaudy et des Fontanelles, des prairies fleuries aux rues du centre ancien... la nature a investi la ville !

Un épanouissement de la nature que nous cultivons et qui fait l'identité de notre territoire ! Car si les parcs et espaces verts sont malheureusement rares dans nos paysages urbains, ils sont légion à Castanet-Tolosan, représentant 55 hectares.

**Ce patrimoine arboré hérité au fil des siècles** favorise le bien-être et la qualité de vie des habitants d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous voulons en prendre soin et entendons transmettre aux générations futures une ville où la nature est omniprésente et préservée.

**Mais comment gérer, entretenir et faire vivre cet héritage sans altérer l'écosystème ?** Cette question longtemps restée en suspens trouve aujourd'hui des solutions. Comme avec l'interdiction de la vente des produits phytosanitaires aux particuliers à partir de 2022 et l'arrêt total de l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces publics pour les collectivités territoriales dès 2017. Parce que nous œuvrons à Castanet-Tolosan pour une nature préservée, nous nous inscrivons totalement dans cette dynamique de développement durable. Les femmes et hommes du service cadre de vie entretiennent ainsi notre commune sans pesticide depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 !

**Les agents municipaux, que vous voyez chaque jour nettoyer et embellir notre ville, s'investissent depuis des années dans cette gestion durable de notre territoire.** En cela, ils appliquent depuis 2013 la *gestion différenciée des espaces*. Cette pratique consiste à réaliser un entretien adapté des espaces publics selon leurs caractéristiques et leurs usages.

Soucieux d'offrir un cadre de vie agréable aux Castanéens, ils travaillent tous les ans au fleurissement de la ville, permettant à la commune de remporter en 2015 le 1<sup>er</sup> prix au Concours départemental Villes et Villages Fleuris.

Je tiens à les féliciter pour leur sérieux et la qualité du service public qu'ils rendent et qui participent à faire de Castanet-Tolosan une ville où il fait bon vivre !

**Bon vivre et bien vivre ensemble à Castanet-Tolosan se font désormais sans pesticide !**

Pour stopper leur utilisation l'implication des citoyens est aujourd'hui nécessaire ! Car il est écologiquement et économiquement impossible pour une collectivité d'assumer seule cette responsabilité. Aussi, à partir de cet été, que vous soyez locataires ou propriétaires, **nous vous demandons d'entretenir sans pesticide le trottoir et le caniveau sur la partie de la voie publique qui longe votre habitation.** Pour une ville zéro pesticide, « je » participe !

En attendant de vous retrouver à la rentrée, je vous souhaite à tous de bonnes vacances d'été.

Arnaud Lafon  
Maire de Castanet-Tolosan



## Opération tranquillité vacances

*J'ai vu dans certaines communes que la Mairie propose aux habitants de protéger leur maison durant l'été. J'habite une maison dans le quartier des Fontanelles et ça m'intéresse, avez-vous un tel dispositif à Castanet-Tolosan ?*

**Arnaud Lafon :** Il s'agit de l'Opération Tranquillité Vacances - OTV. Sur notre commune cette mission est assurée durant toute l'année par notre Police Municipale dans le cadre de ses missions de proximité. Mis en place dès mon premier mandat, ce service est proposé gratuitement aux habitants. En plus de garantir aux Castanéens des vacances plus sereines, l'OTV fait également partie de la stratégie territoriale de lutte contre la délinquance. Durant leurs patrouilles, les policiers municipaux surveillent les domiciles des vacanciers qui en ont fait la demande. Les bénéficiaires de ce service sont ainsi assurés d'être prévenus rapidement de toutes anomalies, tentatives d'effraction ou de cambriolage. Pour bénéficier de ce dispositif, faites en la demande quelques jours avant votre départ au poste de Police Municipale au 35 avenue du Lauragais.

### En cas de cambriolage

- Prévenez immédiatement la gendarmerie ou la police municipale
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, après avoir informé les autorités, ne prenez pas de risques inconsidérés, privilégiez l'observation en recueillant des indices utiles comme le type de véhicule, le nombre d'individus, leur description physique et vestimentaire.
- Avant l'arrivée de la gendarmerie ou de la police municipale, ne procédez à aucun rangement, ne touchez à rien et interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.
- Il est impératif de venir déposer plainte par la suite.

### Numéros utiles

La police municipale 0800 331 320 (Numéro vert gratuit), la gendarmerie le 17 ou le 05 34 66 69 80

## WIFI gratuit dans les parcs : du nouveau !

*Nous venons d'arriver à Castanet-Tolosan et habitons vers le lac ; j'y capte régulièrement un signal wifi qui semble être communal. Est-ce bien le cas ?*

**AL :** Dans le cadre de sa politique numérique, la Municipalité a investi en 2013 dans six bornes wifi qui ont été installées dans les parcs de la commune, à l'espace jeunes André Malraux, sous la halle et l'esplanade et à l'ancienne Mairie, permettant ainsi aux habitants de bénéficier d'un accès à Internet gratuit. Nouveau depuis le mois d'avril, les utilisateurs peuvent désormais se connecter avec leur compte Twitter, Google, Facebook .... Plus pratique ce mode de connexion évite la création d'un compte wifi spécifique. Cette amélioration a été rendue possible par les évolutions technologiques du portail wifi de la Ville.

### Accéder au wifi communal :



Votre ordinateur, téléphone ou tablette doit détecter automatiquement le réseau « castanet\_hotspot ». Une fois ce réseau choisi le navigateur vous redirige vers le portail wifi de la commune, si vous avez un compte Twitter, Google ou Facebook la connexion se fait automatiquement, acceptez ensuite les conditions d'utilisation. Bonne navigation !

## Parking municipal Clémence Isaure emplacements à louer

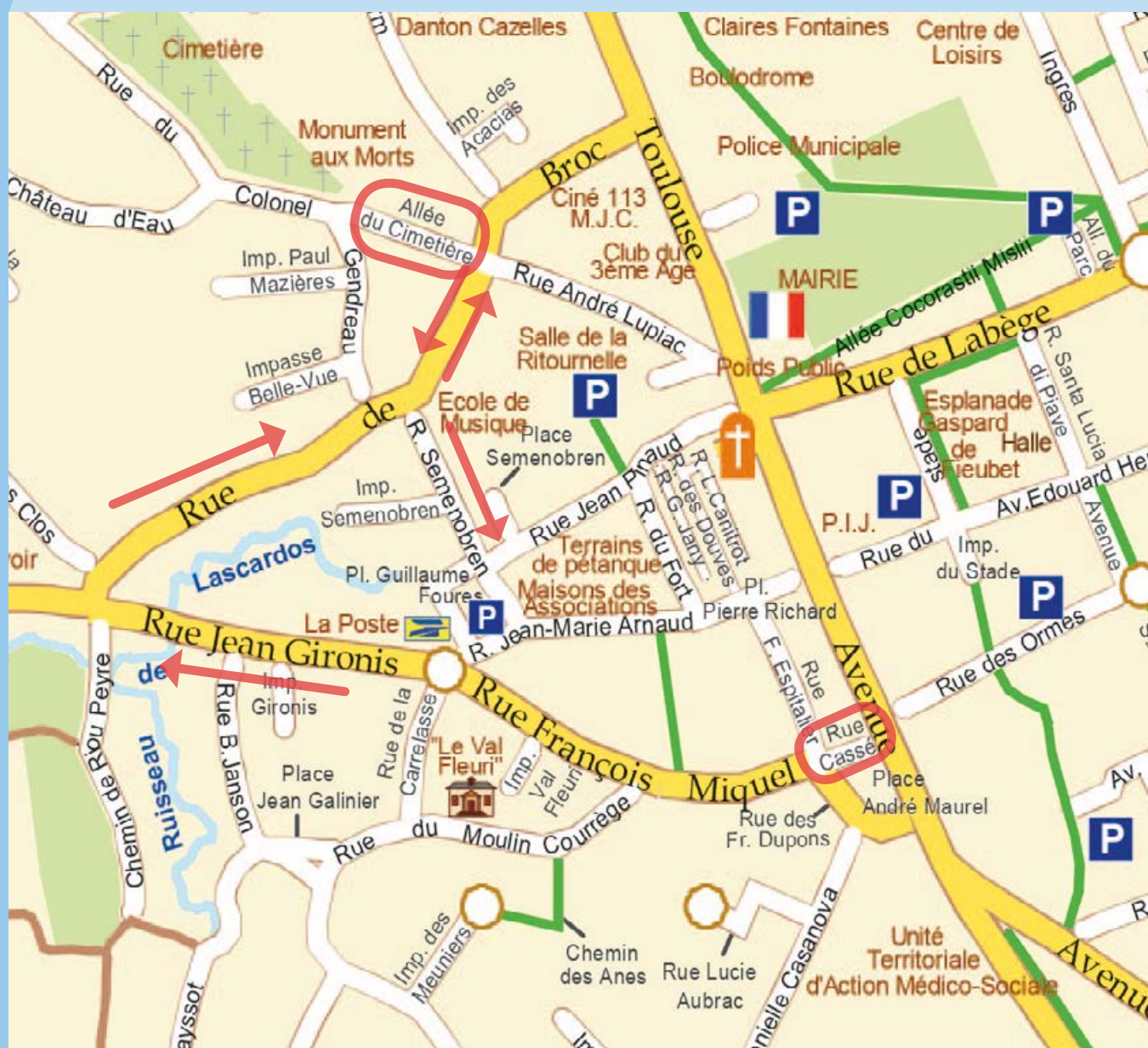
Des emplacements sont encore disponibles à la location dans le parking Clémence Isaure, garages et places de stationnement suivants :

- places de véhicule léger : 45 €/mois
- places de véhicule pour personne à mobilité réduite : 45 €/mois
- places pour motos : 30 €/mois
- box fermé : 55 €/mois

**Information à l'Hôtel de Ville - 05 62 71 89 13**

# Changement du sens de circulation dans le centre ancien

A partir de la rentrée prochaine le sens de circulation change dans les rues du centre ancien. Pour les membres de la Commission Travaux et Transition Environnement réunis le 7 juin dernier l'objectif est de fluidifier et sécuriser les déplacements routiers dans cette zone.



→ Nouveau sens de circulation

○ Création de voie piétonne

**Création de zones piétonnes, passage en sens unique des rues, sécurisation de carrefour sont les nouveaux aménagements qui permettront d'apaiser la circulation en centre ancien.**

« Ces changements interviennent 4 ans après la première modification du sens de circulation, car nous relevons encore des problèmes de vitesse et de concentration de la circulation », explique Patrick Lemarié, Conseiller municipal et Président de la Commission Travaux et Transition Environnement. « Un plan de circulation n'est jamais figé, il doit évoluer en même temps que les habitudes des automobilistes et des mutations de la ville. »



### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Petite astuce contre les mauvaises herbes

Le vinaigre blanc est un désherbant naturel et reconnu comme tel par les autorités sanitaires. Vaporisez ce produit (au moins à 10 %) sur vos mauvaises herbes, de préférence par temps sec et chaud pour une action plus efficace - produit de contact ne pénétrant pas dans les racines, il est sans danger pour la nature.



### EN BREF !

CÔTÉ JARDIN

La Ville participe une nouvelle fois au Concours Villes et Villages fleuris. Forte d'un cadre de vie remarquable avec les 55 hectares d'espaces verts et d'un fleurissement toujours renouvelé, la commune espère en 2016 remporter sa première fleur !

20 000 € sont consacrés en 2016 au fleurissement (arrosage, fourniture, mobilier, terreau et plantes...).



## Pour une ville sans pesticide “ je participe ! ”

Les Français détiennent le record malheureux d'être les premiers consommateurs de pesticides en Europe. Afin d'y remédier et de réduire notre consommation de 50 % d'ici 2018, le législateur a interdit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 la vente des produits phytosanitaires aux particuliers. Cette mesure s'étend également au champ des collectivités territoriales qui ont jusqu'en 2017 pour passer au « zéro phyto ».

Soucieuse d'offrir aux Castanéens une ville sans pesticide, la Municipalité a stoppé leur utilisation dès 2013 pour l'entretien des espaces verts et a étendu ce dispositif à la voirie et aux trottoirs au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Aujourd'hui une élimination complète des pesticides sur l'ensemble de la commune nécessite l'implication de tous les habitants !

### Une mini-révolution

Le passage au désherbage manuel nécessite plus de temps que le désherbage chimique, c'est la difficulté à laquelle sont confrontées bon nombre de collectivités territoriales. « C'est une mini-révolution qui se produit dans les communes. Beaucoup d'entre elles ne savent pas comment elles vont s'y prendre pour respecter le zéro phyto »,

explique Sara Iribarren, Conseillère municipale déléguée à la qualité des espaces verts et naturels. « Pour répondre aux obligations du Grenelle de l'environnement, nous avons décidé dès 2013 de mettre en œuvre des alternatives à l'utilisation des pesticides en équipant progressivement les services de nouveaux outils : binettes, brosses de désherbage, désherbage thermique, réciprocat\* ... composent désormais l'arsenal des agents en charge de l'entretien des espaces publics. »

\*machine spécialement élaborée pour travailler en toute sécurité le long des bordures; munie de deux disques inversés, elle coupe les herbes sans projection.

## Tous acteurs !

«Changer notre regard sur l'entretien de la commune est primordial lorsque l'on passe au zéro phyto», explique le Maire Arnaud Lafon. «Une ville durable se construit grâce à l'évolution de nos comportements (stopper l'utilisation des produits chimiques et respecter la biodiversité), par l'acceptation de la nature en ville et surtout avec la participation de chacun».

C'est donc en application de la loi qu'un arrêté municipal sera prochainement pris demandant à chaque administré d'entretenir la voie qui longe son habitation « Cette mesure fait appel au civisme des Castanéens et je suis certain de pouvoir compter sur eux pour faire de notre commune une ville zéro pesticide. Ainsi dès cet été, locataire et propriétaire devront balayer, désherber et nettoyer - sans produit phytosanitaire - le trottoir et le caniveau sur la partie de la voie publique qui jouxte leur habitation. ». L'occasion également de rappeler que les habitants doivent éviter tout débordement de végétation sur la voie publique, cela en taillant régulièrement leurs haies.

## Trouver des alternatives

Si la commune s'inscrit dans une démarche de développement durable par le désherbage manuel, la Municipalité a aussi mis en place la gestion différenciée des espaces verts. Cette pratique consiste à réaliser un entretien adapté des lieux selon leurs caractéristiques - type de revêtement - et leurs usages. Les zones les moins fréquentées bénéficient d'un entretien moins régulier laissant par endroits apparaître quelques brins d'herbe alors que les grands axes restent entretenus toutes les semaines. Pour limiter le désherbage, les agents du service espaces verts reconditionnent les déchets de taille ; broyés et recyclés ces derniers sont utilisés comme paillage dans les massifs ; décoratifs, ils limitent aussi la prolifération des mauvaises herbes !

## Etre économe !

Afin de préserver le matériel et de réaliser des économies d'énergie, l'amplitude horaire de la balayeuse a été revue. Elle sillonne désormais la ville tous les jours de 6h du matin à 14h, accompagnée de deux agents à pied munis de souffleurs, améliorant ainsi la rapidité et la qualité du nettoyage. «Le passage au zéro pesticide a été l'occasion pour la Municipalité de s'interroger sur la qualité du service public rendu aux habitants, de réadapter les méthodes de travail du service cadre de vie, le tout à budget constant», explique le Maire, Arnaud Lafon. «Pour exemple, l'enveloppe financière de 17000 € initialement prévue pour l'achat de produits phytosanitaires a été réutilisée pour employer au service espaces verts un agent durant 6 mois à temps plein».

Toujours dans un souci d'économie, l'eau du canal du Midi est réutilisée pour arroser les terrains de sport (pompée et stockée dans une cuve d'arrosage). La généralisation du goutte à goutte dans les massifs et l'utilisation de plantes vivaces moins gourmandes en eau participent de cette meilleure gestion des ressources !

« Cette mesure fait appel au civisme des Castanéens et je suis certain de pouvoir compter sur eux pour faire de notre commune une ville zéro pesticide ! Ainsi dès cet été, locataire et propriétaire devront balayer, désherber et nettoyer - sans produit phytosanitaire - le trottoir et le caniveau sur la partie de la voie publique qui jouxte leur habitation. »

Le Maire Arnaud Lafon



Utilisation du réciprocoator

## POURQUOI LES PESTICIDES SONT-ILS DANGEREUX ?

« Dérivé de l'anglais « pest », (ravageur) et du suffixe -cide (tuer), pesticide regroupe l'ensemble des substances qui sont utilisées pour prévenir, contrôler ou éliminer les organismes jugés indésirables, qu'il s'agisse de plantes, animaux, champignons ou bactéries (...). Majoritairement utilisés en agriculture, - on parle alors de produit phytosanitaire ou phytopharmaceutique . » (Source Site Internet de l'INRA).

Une fois appliqués les pesticides vont être emportés par les eaux de ruissellement, diffusés dans les eaux souterraines ou stockés dans les sols. Les pesticides se retrouvent alors dans de nombreux écosystèmes voire dans les aliments. Utilisés au départ contre un nuisible, leur cumul tout au long de la chaîne alimentaire et dans l'environnement peut présenter des risques pour la santé de l'homme ou des êtres vivants à court ou long terme.



Prairie fleurie



Urbanisation Camus rue Pierre Boissin

## Travaux en ville

### URBANISATION DES VOIRIES DU QUARTIER CAMUS

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain Camus-Souleillade une nouvelle voie a été réalisée : la rue Pierre Boissin.

Ces aménagements ont également été l'occasion de reprendre le réseau d'éclairage public de la rue du 8 mai et de l'allée Bleue.

Coût 1 M € pris en charge par le Sicoval pour la voirie, et pour l'éclairage public coût pris en charge par le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) et la commune.

### MISE EN ACCESSIBILITÉ DES VOIRIES

En 2016, l'impasse Raymond Radiguet, les rues Ingres et Marcel Pagnol, les avenues de la République, du 19 Mars et Salvador Allende ont fait l'objet de travaux de mise aux normes accessibilité : réfection des trottoirs, création de passages bateaux et pose de bandes podotactiles (bandes adhésives en relief posées à même le trottoir signalant aux personnes non voyantes l'entrée d'un passage piéton).

Coût des travaux à la charge de la commune : 42 000 €.

### CRÉATION DE TOILETTES PUBLIQUES

Dans le cadre des travaux d'agrandissement du bâtiment B de la Mairie, des toilettes publiques seront prochainement aménagées dans le respect des normes pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Coût : 1 500 €.

### PISCINE : AMÉNAGEMENTS AUX NORMES ACCESSIBILITÉ

Construite dans les années 1970, la piscine fait régulièrement l'objet de travaux d'entretien et de mise aux normes pour rendre cet équipement sportif accessible à tous. Ainsi, l'accueil de la piscine et les sanitaires ont fait l'objet d'un réaménagement permettant d'accueillir dans les meilleures conditions les personnes à mobilité réduite. Un guide canne a été aménagé, de même qu'un dispositif permettant aux personnes souffrant d'un handicap de se baigner.

Coût des travaux planifiés dans le cadre de l'Ad'Ap : 45 600 €.



Nouvel accueil de la piscine







Ancienne mairie

### MISE EN ACCESSIBILITÉ DE L'ANCIENNE MAIRIE, LES TRAVAUX CONTINUENT

Dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée de la commune, des travaux de mises aux normes vont être réalisés à la rentrée 2016: ascenseur, toilettes, portes. Ils font suite à ceux déjà engagés en 2013 qui avaient notamment permis de créer un sas d'entrée automatique.

Coût estimé des travaux: 115 000 €.



### SALLE DU 3<sup>E</sup> ÂGE: DÉBUT DES TRAVAUX

Les récents travaux d'agrandissement du Foyer Logement "Les Claires Fontaines" situé rue Ingres (résidence avec appartements, gérée par la commune et accueillant des personnes autonomes et âgées de 60 ans et plus) ont permis d'accueillir les services à la personne du Sicoval (service de soin infirmiers à domicile, service d'aide à domicile, portage de repas) offrant ainsi aux administrés un lieu unique pour leurs démarches. À proximité de ce nouveau pôle gériatrique et médico-social s'est construite une nouvelle résidence privée dédiée aux séniors. Et c'est au sein de ce bâtiment que sera très prochainement aménagée une salle municipale dédiée au Club du 3<sup>e</sup> âge. Avec ces aménagements, l'ensemble des activités et services dédiés aux séniors (publics, privés ou associatifs) se trouvent désormais dans un même espace situé en cœur de ville.

Coût de l'acquisition et des travaux: 300 000 €.



### BUS LINÉO: AMÉNAGEMENTS DES QUAIS

Une nouvelle ligne de bus appelée Linéo 6 sera mise en service pour la rentrée 2017 - cf. *Castanet Lien n° 100 de janvier 2016* - elle reprendra le tracé actuel du 62. Pour accueillir cette nouvelle ligne des adaptations techniques sont nécessaires, les premiers travaux consisteront à la mise en accessibilité des quais de bus.

Début des travaux juillet 2016.

Coût pris en charge par Tisséo.



# Actualités du Conseil municipal

Extraits

**L'intégralité des Conseils municipaux est disponible en mairie et sur le site internet, [www.castanet-tolosan.fr](http://www.castanet-tolosan.fr)**

Séance du 7 avril 2016



## Attribution de subventions aux associations Loi 1901 - Exercice 2016

La Ville soutient de nombreuses associations Loi 1901 dans le cadre de leurs activités et des prestations qu'elles peuvent offrir à un large public. Elle attribue chaque année de nombreuses subventions à des associations intervenant dans tous les domaines intéressant la vie collective des Castanéens. Ainsi, la Ville subventionnera en 2016, **35 associations** pour un montant de **401 800 €**.

**Adopté à l'unanimité**

## SDEHG - Rénovation de l'éclairage public allée des Mimosas

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) a étudié le dossier relatif à la rénovation de l'éclairage public allée des Mimosas. Le réseau existant est constitué de 14 bulles équipées de lampes Sodium Haute Pression de 70 W et le câble d'alimentation présente des défauts. Le projet se situe en zone rurale. La voie éclairée serait classée en éclairage de type CE4 suivant la norme d'éclairage européenne EN13201, ce qui correspond à une voie de lotissement avec une vitesse inférieure ou égale à 50 km/h. Le périmètre ne comporte aucun élément de pollution lumineuse. Un éclairage minimum nécessaire aux usagers peut donc être mis en œuvre.

L'opération comprend :

- la rénovation complète du coffret de commande avec pose d'une horloge astronomique,
- la reprise du départ d'éclairage public de la commande P2 Les Genêts vers l'allée des Mimosas,
- la confection d'une tranchée et le déroulage d'un câble d'éclairage public
- la dépose des appareils d'éclairage public vétustes existants
- la fourniture et pose de 14 ensembles décoratifs sur mâts cylindro-coniques de 3,50m, équipés en 70 W SHP, teinte bleu pigeon.

La Société HLM Cité Jardins devant réaliser des travaux de rénovation de la résidence sise Allée des Mimosas et de la voirie, le SDEHG effectuera la rénovation de l'éclairage public à la fin desdits travaux.

Le coût total de ce projet est estimé à 82 500 €.

Séance du 12 mai 2016

Prochain Conseil municipal

Date prochainement communiquée

Sous réserve de confirmation par voie d'affichage

La part restant à la charge de la Ville se calculerait comme suit :

- TVA (récupérée par le SDEHG)	12 483 €
- Part gérée par le Syndicat	42 000 €
<b>- Part restant à la charge de la commune (estimation)</b>	<b>28 017 €</b>
Total	82 500 €

Cette contribution sera couverte par voie d'emprunt.

**Adopté à l'unanimité**

## Création de 2 postes dans le cadre du dispositif d'Accompagnement dans l'Emploi

Le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) est un contrat aidé réservé en particulier aux collectivités locales et s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi ou des travailleurs handicapés. La conclusion d'un CAE est subordonnée à la conclusion d'une convention entre le Pôle Emploi ou Cap Emploi et l'employeur. Les CAE doivent, dans les collectivités locales, être conclus pour une durée déterminée. La durée ne peut être inférieure à 6 mois mais peut être renouvelée dans la limite totale de 24 mois. La durée hebdomadaire de travail ne peut être inférieure à 20 heures, sauf difficultés particulièrement importantes de la personne embauchée.

La Ville a recours à des CAE pour assurer des missions d'entretien au sein de l'équipe de la Propreté urbaine et également de l'entretien ménager des bâtiments, qui sont arrivés à échéance. Les besoins au sein de ces services municipaux justifient à nouveau de recourir à ce dispositif. Les crédits correspondant à ces deux recrutements sont inscrits au budget.

**Adopté à l'unanimité**

## Dissolution du Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées en Haute-Garonne

La Loi du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite Loi NOTRe) entend réduire le nombre de syndicats intercommunaux par voie de dissolution, de fusion ou d'extension prévues au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Ainsi, le SDCI prévoit pour la Ville la dissolution du Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées en Haute-Garonne (SITPA) qui n'exerce pas de réelle compétence communale.

En effet, ce dernier a été créé pour une mise en œuvre administrative et financière de la gratuité des transports pour les personnes âgées de plus de 65 ans, sous certaines conditions. Le Conseil départemental de la Haute-Garonne en assure l'administration.

Cependant cette action sociale doit être maintenue et envisagée dans un autre cadre juridique eu égard à l'utilité sociale du dispositif.

La Ville de Castanet-Tolosan a été informée, par courrier de Monsieur le Préfet en date du 14 avril 2016, de l'intention de dissoudre le Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées en Haute-Garonne.

**Adopté à l'unanimité**

## Expression des groupes politiques

### GRUPE MAJORITAIRE RÉUSSIR ENSEMBLE CASTANET

#### Gérer, Anticiper, Programmer

Gérer la pénurie d'argent public suite au désengagement de l'état qui rompt le pacte républicain des lois de décentralisation.

Gérer la baisse de versement de dotation de solidarité communautaire du Sicoval devant faire face à l'augmentation de ses services et de ses dépenses.

Gérer le budget communal en poursuivant le désendettement de la ville sans augmenter les impôts.

Anticiper les changements de mode de vie et l'évolution de la population française et castanéenne.

Anticiper l'installation de jeunes familles,

l'offre de logements adaptés pour tous, les besoins et usages quotidiens de nos administrés, de leur jeune âge à leurs vieux jours.

Programmer les infrastructures nécessaires à l'épanouissement individuel de nos habitants dans leur pratique sportive, culturelle, associative, dans le quotidien de leurs déplacements et de leurs modes de consommations. Voilà en substance les recettes d'une administration communale au service du bien public. La ville se construit et se reconstruit sur elle-même, sa croissance maîtrisée est une chance pour tous, son développement participe à son attractivité et assure une meilleur

leur gestion quotidienne de l'argent public tant dans les services publics que dans notre patrimoine communal. Bien évidemment, d'autres modes d'administration existent : ne pas développer la ville conduirait à réduire les investissements, ou augmenter les emprunts et au final les impôts.

La majorité municipale n'a pas été reconduite en 2014 sur le programme de ses opposants, elle poursuivra donc le travail pour lequel elle a été élue.

**La majorité municipale  
autour d'Arnaud Lafon**

### GRUPE LA GAUCHE RASSEMBLÉE

#### Le revenu fiscal par m<sup>2</sup> n'est pas un objectif d'aménagement urbain !

L'évolution de Castanet, de ses espaces publics, de ses équipements, concerne tous ses habitants, anciens, nouveaux et à venir.

Nous ne pouvons abandonner aux promoteurs notre cadre de vie qui n'est pour eux qu'un espace de rentabilité, aidés en cela par le maire qui considère chaque nouvel habitant comme un nouveau « contribuable ». Nous ne sommes pas contre l'arrivée de nouveaux Castanéens, mais nous voulons un environnement et des équipements aptes à les accueillir.

Vous avez été nombreux à vous exprimer contre le projet actuel de la « Ritournelle » lors de la votation organisée il y a un an et à participer à notre réunion publique sur l'urbanisation en février. Vous étiez également nombreux devant l'ancienne mairie le 4 juin, pour donner votre avis sur les investissements prioritaires. La création d'une médiathèque et la nécessité de répondre aux problèmes de parkings et de circulation ont été les plus cités. Pour les espaces à préserver sur Castanet, « un centre ancien vivant avec commerces, des lieux de rencontres et espaces verts » ainsi que les parcs des Fontanelles et Rabaudy ont été plébiscités.

À travers ces actions, notre objectif est de démontrer à la municipalité que les Castanéens sont prêts à se prononcer sur leur cadre de vie lorsqu'on les sollicite. Et qu'il est de la responsabilité du maire de les consulter. Des associations de quartier ont eu une démarche similaire en demandant la création d'une instance permanente de concertation sur les problèmes d'urbanisme. Mais elles ont essuyé un refus clair, à la limite du mépris. Il faudra pourtant bien que la majorité municipale entende ces messages et que le maire cesse d'agir comme s'il était propriétaire de l'espace public dont il cherche à rentabiliser chaque m<sup>2</sup>.

**Le Groupe La Gauche Rassemblée  
Marc Tondriaux, Sylvie Bories, Bernard Bagnéris, Marc Salvan, Bérengère Doerler, Patrick Prodhon, Héléne Rouch.**  
[www.gaucherassembleecastanet.fr](http://www.gaucherassembleecastanet.fr)

### GRUPE TOURNONS OUI !

#### La destruction de Castanet s'accélère

Le maire organise des réunions autour de combien on est, et de ce qu'il faudrait améliorer en équipements ou services pour satisfaire la population. Depuis 2010 il a fait venir près de 4000 habitants et c'est aujourd'hui, alors qu'il n'y a aucune orientation budgétaire dans ce sens, qu'il fait semblant de se préoccuper du fléau de la surpopulation qu'il a lui-même créé. Heureusement que notre groupe est à l'origine de l'action contre le projet de la Ritournelle. Nous nous battons auprès de l'association contre les manœuvres de droite ou de gauche qui souhaitent tous en réalité y construire des logements. Par

ailleurs, afin de sauvegarder l'argent de nos contribuables, nous avons encore dû saisir le préfet et le tribunal administratif car ce maire dilapide notre argent comme bon lui semble. En 2012 il expose le projet de la résidence senior, en insistant sur le fait que le promoteur mettrait gratuitement une salle à disposition du troisième âge. Et aujourd'hui, surprise, il demande au conseil municipal de l'acheter pour 250 000 euros. Pourquoi ? Le juge appréciera. D'autre part il décide de préempter une parcelle de terrain pour 33 000 euros (que les GDV voulaient acheter) dans la zone de Vic, prétextant que les jardins familiaux en ont fait la demande.

Faux, ils n'en veulent pas, car trop loin et inaccessible d'autant qu'une parcelle contiguë et gratuite a été réservée pour ça. Malgré nos avertissements, il n'annule pas cette décision. Résultat il préempte une autre parcelle pour 47000 euros. Lui qui s'insurge que les GDV ne paient pas de taxes, il veut les empêcher d'en payer ! Rejoignez-nous à notre permanence pour vous informer de ce qui se passe car nous n'avons comme droit d'expression que 1500 caractères dans le castanet lien.

**Le Groupe Tournons oui !  
Patrice Tournon et Bernard Garraffouillet**



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Une dizaine de bénévoles font de l'aide scolaire deux fois par semaine, pour les enfants à partir de 7 ans et les adultes.

**A la recherche de nouveaux bénévoles, vous êtes les bienvenus si vous souhaitez vous impliquer à l'aide scolaire, au cinéma, et plus généralement à la vie de la MJC.**



## MJC : ensemble, plus loin

**12 février 1966 : la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) est créée à Castanet-Tolosan, c'est un foyer où les adolescents se retrouvent autour de six activités. 50 ans plus tard, elle est devenue la MJC la plus importante de la région et continue d'innover !**

« La MJC est un acteur majeur de l'animation culturelle, sportive et artistique de notre ville, résume Patrick Paris, adjoint au Maire délégué à la Vie locale, Associative et à l'Animation de Ville. Programmant plus d'une trentaine d'activités et regroupant 2 300 adhérents, elle propose une offre variée pour tous les publics. En constante évolution, elle a su traverser les années pour s'adapter aux nouveaux besoins tout en défendant l'idée d'une éducation populaire et d'une ouverture au plus grand nombre ». Chaque année, 30 000 usagers profitent ainsi des événements et activités organisées par la MJC, et ce ne sont pas moins de 500 créneaux par semaine (cours ou séances) répartis sur 9 lieux qui sont ouverts aux Castanéens.

**« Tout seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin »**

Ensemble : voilà résumé en un seul mot tout le credo de la MJC. S'appuyant sur de nombreux

partenariats et sur l'investissement de ses membres, la structure a développé une grande variété d'activités et permet d'expérimenter de nouvelles disciplines, d'ouvrir différents horizons pour favoriser l'épanouissement personnel. Dans cette optique, une nouvelle dynamique a été impulsée, avec des axes de développement forts prévus dès septembre. Ainsi à la rentrée, le lundi soir, déjà consacré au café-théâtre, deviendra également un moment où la scène sera ouverte aux amateurs de différentes expressions artistiques. Outre les expositions de peinture et de photographie habituellement proposées, d'autres formes d'art seront accueillies et présentées aux visiteurs. Diffusant les œuvres d'art et d'essai ainsi que les films grand public, le Ciné 113, géré par la MJC, a d'ores et déjà augmenté le nombre de ses séances hebdomadaires à près d'une vingtaine, mis en place des séances pour les enfants et programmera des courts-métrages.

## Place aux jeunes !

Autre axe fort de la MJC, les actions seront renforcées à destination des adolescents, qui ont été sondés pour mieux connaître leurs attentes. Un dispositif d'accompagnement sera mis sur pied, avec la volonté de soutenir les jeunes porteurs de projets, dans le domaine musical dans un premier temps et, à terme, dans d'autres formes d'expression artistique - chorégraphie, théâtre... Les enfants seront eux aussi au cœur des missions de la MJC : les tout-petits jusqu'à 2 ans, pourront participer à de nouvelles activités en lien avec l'univers musical, tandis que les plus grands auront accès à différentes disciplines d'arts plastiques et graphiques.

## Batman, de 1966 à 2016 !

« Le choix retenu pour célébrer le cinquantième anniversaire de la MJC a été d'impliquer les activités dans cet événement et de le fêter tout au long de la saison », explique Elsa Maillard, directrice de la structure. De nombreuses manifestations se sont succédées ainsi depuis le 16 février dernier : week-end festif avec bal *Festnoz* et *balèti*, concert de *Cumbia* à la salle du Lac, spectacle musical autour des fables de La Fontaine avec l'école de musique, exposition d'affiches de cinéma et projection d'un film en 35 mm... La sortie nationale du film *Batman vs Superman*, fut également l'occasion pour le ciné 113 de diffuser le blockbuster de 2016 et la version de 1966 des aventures de l'homme chauve-souris tout en invitant les jeunes spectateurs à participer à un concours de déguisement....

## A noter dans vos agendas

Les prochains temps forts de la MJC se dérouleront du 27 juin au 2 juillet, pour des journées portes ouvertes et la clôture de la saison le samedi 2 juillet avec un barbecue partagé à midi et un apéro-rock le soir. Nouveauté : une semaine découverte sera également organisée à la rentrée, du lundi 5 au samedi 10 septembre 2016, où toutes les activités seront accessibles sans obligation d'inscription...

## 50 bougies et un baptême

C'est autour d'un babyfoot, dans un local dédié au sein de l'ancienne mairie (actuelle maison des solidarités) que se retrouvaient les jeunes membres de la nouvelle MJC dans les années 1960. Plus tard, la structure intégrera les murs de l'ancien hôpital Saint Jacques, qu'elle occupe toujours aujourd'hui. Son premier président s'appelait Gaston Sournies. En hommage à son créateur et à l'occasion de son cinquantième anniversaire, c'est donc l'appellation « Espace Gaston Sournies » que la MJC se verra bientôt officiellement attribuer.



## 3 QUESTIONS À

MICHEL ALLIGNOL,  
PRÉSIDENT BÉNÉVOLE  
DE LA MJC

### Quelles sont les spécificités d'une MJC ?

Les Maisons des Jeunes et de la Culture sont des structures qui ont pour vocation l'éducation populaire. Fonctionnant sur la base de la démocratie participative, elles sont des terrains d'expérimentation et des lieux d'épanouissement personnel. Les valeurs qu'elles portent sont la laïcité, le vivre ensemble, le partage entre les générations et les différents milieux culturels et socio-culturels.

### Quelles sont les nouveautés pour la rentrée 2016 ?

Nos grands axes de développement concerneront la mise en place d'un dispositif d'accompagnement de projets et un travail accru envers la jeunesse, le développement de la programmation d'artistes amateurs et des séances de cinéma. Enfin, au début de l'été, nous adopterons un nouveau logo et refonderons notre site internet : cette nouvelle version sera plus lisible, avec un accès facilité aux informations et une meilleure valorisation des activités que nous proposons.

### Quels sont les points forts de la MJC de Castanet ?

Notre fonctionnement s'appuie fortement sur l'implication des adhérents. Plus de 200 bénévoles contribuent ainsi à la vie de notre structure, sous diverses formes : participation aux décisions via notre conseil d'administration ou nos commissions thématiques, animation d'activités, aide ponctuelle... Véritable richesse, le bénévolat est la traduction concrète des principes citoyens et démocratiques qui nous animent.

Nous sommes en outre une association subventionnée par la Ville : c'est important car cela illustre la confiance et le soutien de la collectivité et cela crédibilise nos missions.



# UN FESTI'JEUNES AU TEMPS DU MOYEN ÂGE !



« Les jeunes ont créé leur propre maquette de château médiéval ! »



« En véritables écuyers les enfants ont appris à tirer à l'arc et à l'arbalète et découvert les mouvements de garde ! »



« A la découverte du monde de la chevalerie ! »

« Bienvenue à la Farga Catar et rencontre avec un véritable forgeron ! »





« Comme des troubadours  
petits et grands ont appris  
les rudiments du cirque  
médiéval »



« Calligraphie et  
enluminure : moment de  
patience et de grande  
concentration ! »



« Musique ! la pépinière des  
jeunes a fait le show ! »

## REMERCIEMENTS

La Municipalité remercie l'ensemble  
des participants et associations qui  
se sont mobilisés pour cette édition  
2016 du Festi'jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes  
L'association Parenthèse et l'espace  
jeunes A. Malraux  
La 3 D de Marie  
Sciences *is magic*  
Ost du griffon noir



### La Calandreta a fêté ses 20 ans !

Le 21 mai a été « la » journée  
anniversaire des 20 ans de la Calandreta  
avec une après-midi "Fèsta e Cultura"  
: au programme des ateliers créatifs, un  
village associatif, une conférence-débat  
sur le bilinguisme intitulée "bilinguisme  
: deux langues deux cultures, quelle  
place en 2016 ?", une déambulation de  
rue ! Cet événement festif s'est clôturé  
le soir par un concert qui boullège !



### Commémoration du 8 mai 45

Sept anciens combattants ont reçu en présence des  
autorités locales l'insigne de la reconnaissance de  
la Nation lors de la traditionnelle commémoration en  
mémoire de l'armistice de 1945 : Messieurs Jean Rouze,  
Jo Sanchez, Jacques Deloly, Claude Le Calvez, Joseph  
Revol et Cyril Cadamuro.



## Prochaine saison culturelle : lever de rideau le 16 septembre

### Les chiffres

**17** spectacles  
proposés entre  
septembre et janvier  
prochains, dont 3  
offerts au public  
scolaire et 3 plus  
spécifiquement  
destinés au public  
familial

**7 000** spectateurs  
ont assisté aux  
différents événements  
culturels en 2015 !

**C'est animée d'un grain de folie que la saison culturelle recommencera en septembre ! Décalés ou poétiques, en mots, en silence ou en musique, les prochains spectacles vous entraîneront dans un monde de découvertes et de surprises, entre domptage de bulles, récital musico-schizophrénique d'une tête d'affiche ou souvenirs d'un gratteur de têtes par un grand nom de la télévision et de la langue françaises... !**

« C'est l'évasion et une tonalité joyeuse qui caractérisent cette nouvelle programmation culturelle, annonce Marie-Laure Chauvin, adjointe au Maire déléguée à la Culture. La diversité des spectacles, dans leurs formes et dans leurs thèmes, est autant d'occasions de sortie pour tous les publics. » Démarrant et terminant avec deux grandes personnalités, Bernard Pivot et Tom Novembre, la première partie de saison offre un éventail très large : théâtre, concert, arts visuels, traditionnelle exposition des lauréats du concours des artistes castanéens, festivals...

### Un condensé de la saison en humour et en musique

Vous souhaitez avoir un avant-goût des différents spectacles proposés à partir de la rentrée ? Venez à la salle Jacques Brel, le vendredi 16 septembre : lors d'une soirée façon cabaret, avec collation offerte, le duo *Pile et Face* des Parazits joueront sur scène un tour d'horizon des différentes surprises culturelles à venir. Un horizon qui s'étendra entre France et Amérique avec le groupe *The Band from New York*, chargé de clore la soirée en musique et en dynamitant la variété internationale....



## Des grains...de sable, de folie, d'originalité

Le « Bar à mômes » de la compagnie Banane-Cerise, ouvert lors de la Fête aux parcs, donne une idée du menu magique réservé au jeune public : eau sèche transformée en eau mouillée par des savants fous grâce à un peu de magie et un frigo-ondes, rêves dessinés dans le sable par une artiste d'un genre nouveau (16 octobre), marionnettes et argile mis en scène par la troupe du Poisson soluble ( 20 novembre), exploits de « La Dompteuse de bulles » (15 janvier)...

Côté folie, les adultes ne seront pas en reste : « Après moi le déluge ! » racontera l'histoire d'un utopiste rêvant de changer le monde dans une conférence gesticulée basée sur ses tribulations (8 octobre). Le « Groupe de réhabilitation après un internement ou n'importe » (G.R.A.I.N.) investira la Ville le 5 novembre pour « une histoire de fous » : une comédienne, incarnant une dizaine de personnages qu'elle initie au théâtre, tandis qu'ils lui ouvrent et ouvrent au public une lucarne farcesque sur le monde de la folie...

## Pivot gratteur de têtes !

Tout le monde connaît Bernard Pivot...Mais saviez-vous que l'homme des livres et de la Dictée qui a officié pendant plus de trente ans à la télévision française, était aussi un « gratteur de têtes » ? « *Chaque vendredi soir, comme le forain de mon adolescence, gratteur de têtes dans le train fantôme, j'ai gratté la tête de millions de téléspectateurs. Pour activer leur sang, stimuler leurs neurones. Pour leur donner envie de lire* », explique-t-il. Et ce sont ces souvenirs, tant personnels que professionnels, des anecdotes de son métier, que le journaliste livrera sur scène en ouverture de la saison culturelle castanéenne, le 24 septembre.

## Novembre en janvier

Samedi 7 janvier, ce sera Novembre – Tom de son prénom – qui clôturera la première partie de la saison culturelle avec son « Récital ». Alliant musique et séquences burlesques, l'artiste chanteur-acteur-auteur fera vivre sur scène une galerie de personnages issus de son univers professionnel, entre autodérision et style décalé, au croisement des chemins des Monthy Python, de Sinatra et de Bourvil...

## Toulouse s'installe à Castanet

Nouveauté cette année, un partenariat entre la Ville, le festival international Toulouse les orgues et l'association locale Les Amis des orgues, donnera lieu à un concert de musique baroque à l'Eglise : l'ensemble des Witches ensorcèlera le public le 12 octobre avec leur « Konge af Danmark », ramenant du fond des âges l'ambiance shakespearienne revisitée.



Après moi le déluge  
Alec Semoza

## La Ville et ses talents locaux

Chaque année, la programmation culturelle s'appuie sur les initiatives et les artistes castanéens. La prochaine saison ne fera pas exception : 6<sup>e</sup> festival de théâtre amateur « Les éclusiales » par la compagnie des Emul'sifon du 11 au 13 novembre, soirée « Barbershop et swing » le 19 novembre avec l'Ensemble vocal de Castanet-Tolosan, Tremplin musique et scène « patchwork jeunes talents » organisé par l'association Parenthèses...La salle Dauriac rouvrira ses portes pour de nouvelles expositions de peinture, de sculpture placées cette année sous le thème des « Créatures ». Du 11 octobre au 4 novembre, ce sont les vainqueurs du « Prix du jury » et du « Coup de cœur du public » du dernier Concours des artistes castanéens qui présenteront leurs œuvres.

**RETROUVEZ TOUTES LES DATES ET LES DÉTAILS DE LA PROGRAMMATION DANS LA PLAQUETTE ESCALES CULTURELLES ÉDITÉE PAR LA VILLE ET DISPONIBLE EN LIGNE: [WWW.CASTANET-TOLOSAN.FR](http://WWW.CASTANET-TOLOSAN.FR)**



Des rêves  
dans le sable

Souvenirs d'un gratteur  
de têtes  
Bernard Pivot



## 40 ans et des podiums pour le Tennis Club de Castanet-Tolosan

**Les amateurs de tennis le savent, le mois de mai est celui du célèbre tournoi de Roland Garros. Cette année, ce même mois marquait également un moment important pour le Tennis Club de Castanet-Tolosan (TCC-T) : le 28 mai, l'association fêtait ses 40 ans lors d'une « journée Open ».**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour mettre le sport à la portée de tous, la Ville a conclu avec le Tennis club un accord permettant d'adapter le montant des adhésions des jeunes Castanéens au quotient familial des familles.

Le club permet aux Castanéens de pratiquer le tennis à tous les âges et à tous les niveaux dans une ambiance conviviale. C'est donc en s'ouvrant au plus grand nombre que l'association avait choisi de fêter sa quatrième décennie d'existence. Le dernier week-end de mai fut ainsi l'occasion pour tous de découvrir la discipline sous toutes ses formes lors d'une journée ouverte : beach tennis, pratique sur terre battue ou terrain de confort, mur de frappe, mini-tennis...L'occasion également de découvrir le club lui-même, qui compte aujourd'hui parmi les meilleurs de la région.

### Le club talonne les plus grands

L'association compte près de 400 licenciés dont quelque 180 enfants : elle se place en 15e position régionale en termes d'effectifs et au 3e rang en termes de qualité de formation et de niveau de compétition. Le club talonne ainsi les structures de Colomiers et du Stade toulousain qui comptent environ 1200 adhérents chacun. Loin de s'endormir sur ses lauriers, le tennis club a engagé un projet sur 5 ans pour renforcer son attractivité et faire monter d'un cran le niveau de chacune de ses équipes.

« Depuis 10 ans et la mise en place d'une politique ambitieuse, de nombreux jeunes ont atteint des classements en seconde série et certains ont pu intégrer les structures d'entraînement fédérales avec un niveau les plaçant dans l'élite nationale, se réjouit Eric Neau, actuel Président du TCC-T. La formation de ces jeunes a permis d'alimenter le vivier des assistants moniteurs de tennis ainsi que la plupart des équipes seniors. » Le nouveau plan engagé permettra ainsi au club de conserver ses meilleurs joueurs.

### Une structure de référence

« Le TCC-T est une structure performante, avec une école reconnue et une volonté d'amélioration continue », souligne Patrick Paris, adjoint au Maire délégué à la Vie locale, Associative et à l'Animation de ville. Pour l'accompagner, la municipalité a aménagé des terrains extérieurs, inaugurés lors de la « journée Open ». « D'un club d'animation, l'association a évolué vers une structure de référence en termes de formation et de compétition », rappelle Irène Bacle, ancienne présidente du TCC-T et actuelle Conseillère municipale en charge des sports. « Les terrains qui ont été créés lui permettent en outre de se développer sur toutes les catégories de jeu ».

### L'école de tennis : un vivier de champions

Actuellement, les 17 joueurs classés en seconde série du TCC-T ont pour la plupart été formés au club. L'an dernier, c'est également un jeune ayant fait ses armes à Castanet-Tolosan qui a remporté le championnat de France en double. Le club consacre 80% de son budget à l'enseignement et emploie trois enseignants diplômés. Accessible dès l'âge de 5 ans, la discipline est également ouverte aux amateurs de tous âges et de tous niveaux : la moitié des adhérents du club a une pratique de loisir, tandis que l'autre moitié participe aux compétitions.



F E S T I V A L

# CONVIVENCIA

DU 30 JUIN AU 4 AOÛT 2016

20 ANS



9 JUILLET 20H  
ÉCLUSE DE CASTANET

CONCERTS GRATUITS

FESTIVAL NAVIGANT DE MUSIQUES DU MONDE  
LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

WWW.CONVIVENCIA.EU / 05 62 19 06 06

2.3.4  
SEPT



*Fête aux pares*

CINÉ-CONCERT . SPECTACLES DE RUE  
VILLAGE ASSOCIATIF . VIDE GRENIER  
REPAS . CONCERT . FEU D'ARTIFICE

05.62.71.70.44 [www.castanet-tolosan.fr](http://www.castanet-tolosan.fr)



CASTANET  
TOLOSAN